

## Date et lieu

Mercredi 4 septembre 2024  
de 13h00 à 14h30  
Visioconférence GoToMeeting

## Prérequis

Être labélisé NJE.

## Public concerné

Notaires et collaborateurs.

## Tarif et durée

Durée : 1 heure 30 minutes  
Tarif : 75€ HT soit 90€ TTC

## Modalités et délais d'accès

Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>  
à l'aide de vos codes ID.NOT.

- Les inscriptions sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.
- Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription.
- La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.
- Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.
- À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.
- La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

## Moyens techniques

Projection du cours sur écran accompagné d'un support numérique.

## Méthode d'évaluation

Durant la session, l'évaluation des compétences se fait au moyen d'ateliers pratiques, d'études de cas et de mises en situation.

## Gestion du handicap

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le CSN par écrit à l'adresse : [formation.csn@notaires.fr](mailto:formation.csn@notaires.fr) ou par téléphone au 01.44.90.30.54

Cette formation en **visioconférence** du parcours initial de labélisation NJE est proposée aux labélisés pour actualiser leurs connaissances.

## Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Mettre à jour leurs connaissances en droit des affaires
- Identifier les dispositions législatives, réglementaires ou jurisprudentielles modifiées
- Évaluer l'intérêt éventuel d'amender les clauses des actes propres à la matière du droit des affaires

## Contenu

### En fonction de l'évolution législatives réglementaires et jurisprudentielles, Actualité législative intéressant le droit des affaires

- Conseil à la nécessité d'amender certaines pratiques ou clauses des actes
- Actualité jurisprudentielle intéressant le droit des affaires (gras)
- Focus sur les revirements de jurisprudence ou les décisions jurisprudentielles apportant une nouveauté

### Actualité fiscale en lien avec le droit des sociétés (sauf le régime Dutreil)

- Étude des publications administratives (Bofip et réponse ministérielle)
- Identification des situations à risque

## Pédagogie

### Alexandra ARNAUD EMERY,

Docteur en droit, diplômée notaire et consultante au CRIDON Nord-Est

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Etude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)